N° (ne pas remplir)

BULLETIN D'INSCRIPTION

La Légende des Blancs Batons

Dimanche 20 septembre 2015

à faire parvenir avant le 18 septembre 2015 minuit à:
Val St Pierre Athlétisme - MJC Frontigny-Mecleuves
16 chemin de la Botte - 57245 MECLEUVES

COURSE: **10 ú** **18km** ☐

REPAS: **nombre** ☐ **X 15 ú =** é é é é .
règlement obligatoire avec l'inscription

MARCHE: **3 ú** **12km** ☐

NOM: é ..

Prénom: é ..

Sexe **F** ☐ **H** ☐ **Année de naissance:** é é é é .

Adresse **N°** é é é é . **Rue** é é é é é é é é é é é é é é é é é

Code postale é é é é . **Commmune:** é é é é é é é é é é é é é é é

Adresse e-mail: é

Club ou association: é

Pour les participants à la course nature :

LICENCIES FFA Joindre une photocopie de la licence
N° de licence (en cours de validité):

NON LICENCIES FFA: joindre un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an le jour de la course ou sa photocopie

Signature*

***Je reconnais en signant le bulletin d'inscription avoir pris connaissance et lu intégralement le règlement de l'épreuve visible sur "WWW.val-st-pierre-athletisme.fr" et en accepter tous les termes**

REGLEMENT: chéque à l'ordre de MJC FRONTIGNY-MECLEUVES
à joindre impérativement

Course 18 km: **10 ú (11 ú le jour de la course)** **Jeux athlétiques éveils et poussins gratuit**
Marche 12 km **3 ú**
Repas **15 ú** **réservation et règlement obligatoires avant le 18/9**

Renseignements vspathle@gmail.com et sur le site :val-st-pierre-athletisme.fr
après 19h00 P. Manzano: 06-61-45-29-85
Y. Hertzog:06-08-30-00-97
A. Nora-Collard: 06-88-00-82-39

REGLEMENT

La Légende des Blancs Batons

PRESENTATION

La Légende des Blancs Batons est une course nature organisée par Val St pierre Athlétisme - MJC Frontigny Mecleuves et ouverte à toute personne de 18 ans et plus, licenciée et non licenciée selon les conditions ci-après:
°Départ et arrivée prés du foyer socio-éducatif du Lanceumont à Mecleuves,
Parcours valonné sur sentiers et chemins à 90% (D+ 150 et 18,5 km),
°Ravitaillements: sur le parcours (3 sur la course) et à l'arrivée,

°Les suiveurs en VTT ou engins motorisés sont interdits,

PROGRAMME

départ	distance		Années
9h30	18 km	course nature	nés en 1997 et avant
vers 9h35	12 km	marche	toutes
9h30	animation	jeux athlétiques	7 à 11 ans

INSCRIPTION

Nombre de dossards limité par l'arrêté prefectoral

Date limite de remise par courrier ou internet le vendredi précédent la course ou dés le nombre de dossards atteint.
Vous pouvez retirer le bulletin:
°sur le site :val-st-pierre-athletisme.fr
°sur le site de ""courir en Moselle""
°en mairie: Chesny - Jury - Peltre et Mecleuves
et le retourner accompagné de la photocopie du certificat médical ou de la licence et du chéque du règlement
à Val St Pierre Athlétisme - MJC Frontigny-Mecleuves -16 chemin de la Botte 57245 Mecleuves
Pas de remboursement en cas d'incapacité à participer ou d'annulation de la course.
Pour la course :
Une photocopie du certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an le jour de la course ou d'une licence FFA valide est obligatoire pour obtenir un dossard.
Ce document est conservé par l'organisateur

ACCUEUIL / RETRAIT DES DOSSARDS

Un parking à proximité est à disposition de l'ensemble des concurrents, le stationnement est possible également dans les rues à proximité.
Des vestiaires (fermés mais non gardés) et des douches sont à la disposition des participants.
L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol.
La remise des dossards a lieu de 8h00 à 9h15 au foyer socio-culturel du Lancemont (FSE).
Possibilité d'inscriptions sur place le jour de la course de 8h00 à 9h15 dans la limite des dossards disponibles.

SECURITE ET SERVICE MEDICAL

Il sera conforme à l'arrêté préfectoral et aux prescriptions de la CDCHS
Les participants feront les épreuves sous leur entière responsabilité.
Il appartient aux non-licenciés de s'assurer personnellement (responsabilité civile).
La MJC Frontigny-Mecleuves a souscrit une assurance (responsabilité civile) au prés de la MAIF.
Un participant n'ayant plus son dossard n'est plus sous la responsabilité de l'organisation

CLASSEMENTS et RECOMPENSES

Le classement général sera établi dans l'ordre des arrivées
Il sera publié le lendemain sur le site de la course ainsi que sur ""courir en moselle""

Coupe aux 1ers du scratch (H et F) et au 1er de chaque catégorie
Lot souvenir pour chaque concurent
*Le Comité d'Organisation se réserve tout droit exclusif d'utilisation des images lors des épreuves qu'il organise (article dans la presse et sur sites Internet spécialisés)